



FÉVRIER À AVRIL 2011

# Les ateliers du patrimoine

module fiscal

## PUBLIC CONCERNÉ

Conseillers en gestion patrimoniale, juristes, notaires ou économistes qui sont régulièrement confrontés à des questions d'impôts successoraux, d'impôts de donation, ou qui pratiquent la planification matrimoniale, successorale ou de prévoyance.

## DATES ET HORAIRE

Les mercredis de 16h à 20h du 2 février au 20 avril 2011 (pas de session le 2 mars).

11 sessions de 4 heures

## LIEU

Université de Lausanne, site de Dorigny

Centre de droit notarial, Université de Lausanne

Association Vaudoise des Banques

Fondation Notariat Vaud

## ENJEUX

Dans le contexte des mutations fondamentales du secret bancaire en Suisse, la présentation de la matière par l'enseignant a pour but d'ordonner, d'approfondir et de développer les connaissances juridiques et fiscales indispensables aux professionnels de la gestion juridique de patrimoine. Ces présentations par l'enseignant sont complétées par des études de cas pratiques, souvent en présence d'un second intervenant permettant la subdivision en groupes plus restreints de participants. Il est attendu des participants qu'ils prennent activement part aux cours et à la résolution de cas pratiques, en particulier qu'ils préparent d'une séance à l'autre l'étude de ces cas pratiques.

## OBJECTIF

Le but visé est de développer, d'approfondir et de mettre à jour les connaissances des participants en matière de droit fiscal du patrimoine et de confidentialité, dans un contexte national et international.



# Programme

- \* Mise à niveau au plan juridique et fiscal: rappel des règles essentielles en matière de successions et de donations, en matière de droit international privé, en matière de compétences fiscales, au plan interne et international
- \* Planification successorale: impôt sur les successions et les donations/panorama suisse et étranger, traitement fiscal des trusts, des fondations de familles, de la substitution fidéicommissaire, coordination entre le droit civil et le droit fiscal, imposition de l'hoirie, imposition de son partage, dévolution à des entités exonérées, donations et successions d'œuvres d'art, dation en paiement, responsabilité des héritiers en cas de soustraction, etc...
- \* Détention du patrimoine: impôt sur la fortune, évaluation des biens, commerce professionnel de titres, fonds de placement, produits d'assurance, usufruits, rentes viagères, etc...
- \* Planification internationale: aperçu de quelques législations étrangères, Conventions de double imposition de la Suisse en matière successorale, Convention-modèle OCDE, traitement fiscal des véhicules étrangers de détention du patrimoine, donations internationales, situations hors convention, secret bancaire et échanges de renseignements entre autorités fiscales, etc...

## RESPONSABLE

Prof. Yves Noël, avocat, LL.M Int'l Taxation NYU

## INTERVENANTS

- \* Des notaires fiscalistes italien, français et espagnol
- \* Des spécialistes suisses de la planification fiscale nationale et internationale

Pour plus d'informations: [www.unil.ch/cdn](http://www.unil.ch/cdn)

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier, le nombre de places étant limité. Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise en droit ou en sciences économiques, d'un brevet fiscal ou d'expert comptable, d'un diplôme fédéral d'économie bancaire ou au bénéfice d'une expérience professionnelle (5 ans au minimum) dans les domaines enseignés.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter:

- le bulletin d'inscription
- un curriculum vitae, sans copie des certificats
- une lettre de motivation
- un descriptif des fonctions actuelles

Le dossier de candidature doit être envoyé au:

Prof. Yves Noël  
UNIL - Faculté de droit  
Centre de droit notarial  
Internef, bureau 430.1  
1015 Lausanne

Les dossiers non retenus par manque de places disponibles seront conservés pour une prochaine session.

## INSCRIPTION

- Finance: CHF 3'300.-
- Délai: 15 novembre 2010

# bulletin d'inscription

JE DÉSIRES M'INSCRIRE AU COURS SUIVANT :

.....  
 .....

INTÉRÊTS SPÉCIFIQUES (FACULTATIF) :

.....  
 .....

DONNÉES PERSONNELLES :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 Profession : .....

PRIÈRE DE PRÉCISER :

**l'adresse d'envoi :**     privée     professionnelle    **l'adresse de facturation :**     privée     professionnelle

**ADRESSE PROFESSIONNELLE :**

Raison sociale : .....

Rue : .....

NPA et localité : .....

Tél. prof : ..... Fax prof : .....

E-mail : .....

**ADRESSE PRIVÉE :**

Rue : .....

NPA et localité : .....

Tél. privé : ..... Fax privé : .....

Tél. mobile : .....

E-mail : .....

FORMATION / DIPLÔMES :

Université, EPFL     CFC/maîtrise     Hautes Écoles Spécialisées     Maturité (bac)     Autres

PARKING

**Uniquement pour les cours se déroulant sur le site de Dorigny :** Carte de parking souhaitée (CHF 6.- par jour) :     oui     non

Places disponibles pendant l'année académique extrêmement limitées et non garanties. Nous vous recommandons dans toute la mesure du possible d'empreinter les transports publics.

Tout désistement annoncé dans les **3 semaines précédant le cours** entraîne une retenue de **10%** de la finance d'inscription. S'il intervient **moins de 10 jours** avant le début du cours, **l'entier reste dû à la Fondation.**

Lieu et date ..... Signature .....

Tous les cours sont mis à jour régulièrement sur notre site internet :

[www.unil.ch/formcont](http://www.unil.ch/formcont)

Veuillez retourner ce bulletin par fax ou courrier :

FONDATION POUR LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE LAUSANNOISE UNIL | EPFL

Université de Lausanne | Unithèque | CH-1015 Lausanne

Tél. +41 (0)21 692 22 90 | Fax. +41 (0)21 692 22 95 | [formcont@unil.ch](mailto:formcont@unil.ch)